

Le plan d'eau creusé en 1988, est alimenté par le **Ruisseau de Boismé**, affluent du **Thouaret**. Cette petite base de loisirs sert de cadre aux festivités de la commune, lieu de rencontre des pêcheurs et des promeneurs et de départ de toutes les randonnées de l'association.

Au départ du plan d'eau communal, rejoindre le complexe sportif en suivant le balisage VTT approprié (départ commun avec le circuit "Sur les pas

de St Mérault"). Face à l'entrée du **Château de Clisson**, prendre à droite un chemin de terre.

A la sortie du chemin, poursuivre sur la gauche, puis à droite devant la **ferme de la Triboire**.

Après avoir traversé le **bois des Trouillonnières**, prendre prudemment la D 135 en direction du nord. A l'intersection, suivre à gauche

vers **Villefranche** puis par le chemin à droite vers le **Gât**.

Le **Gât** est un logis dont l'histoire conserve encore ses secrets. Un escalier à vis logé dans une tour pentagonale permet l'accès à l'étage qui accueille une belle cheminée du XIV^e siècle.

De retour sur la D135, prendre à gauche vers la **Métière**.

Poursuivre dans une série de chemins tout à fait carrossables sur la commune de **Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai** pour aboutir à l'**Augrenière**.

Reprendre la D 135 sur quelques mètres, puis sur la gauche, descendre le long **chemin du Garou**, ombragé et encavé, il est plutôt humide en hiver.

Point de vue sur les **coteaux de Puyrajoux**.

Au **Puy Chevrier**, autrefois écrit **Puit Chevrier**, un point d'eau permettait aux troupeaux de chèvres de s'abreuver.

Puis la **Guirère** : Une des seigneuries les plus importantes de Boismé mentionnée en 1150. A remarquer deux très belles échauguettes, et des baies à meneaux permettant de surveiller les étangs aux alentours.

L'itinéraire se poursuit à gauche vers les **coteaux de Puyrajoux** et le **Chemin Vert**.

Traverser prudemment la N 149 pour arriver, après avoir suivi la D 177, à la **Poraire** et son moulin à vent.

A la **Gaude**, tout droit vers le **Thouaret** (au choix gué ou passerelle) et traversée du **village de la Priedière**.

A l'intersection, tout droit pour une variante non balisée permettant de rejoindre le **bois de la Chapelle St Martin**. Le circuit se prolonge à gauche vers **Chausserais**.

Les vestiges d'un château XIV^e siècle subsistent (murailles, douves et pigeonnier) à droite.

Code du Balisage

Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :
vert/très facile
bleu/facile
rouge/difficile
noir/très difficile

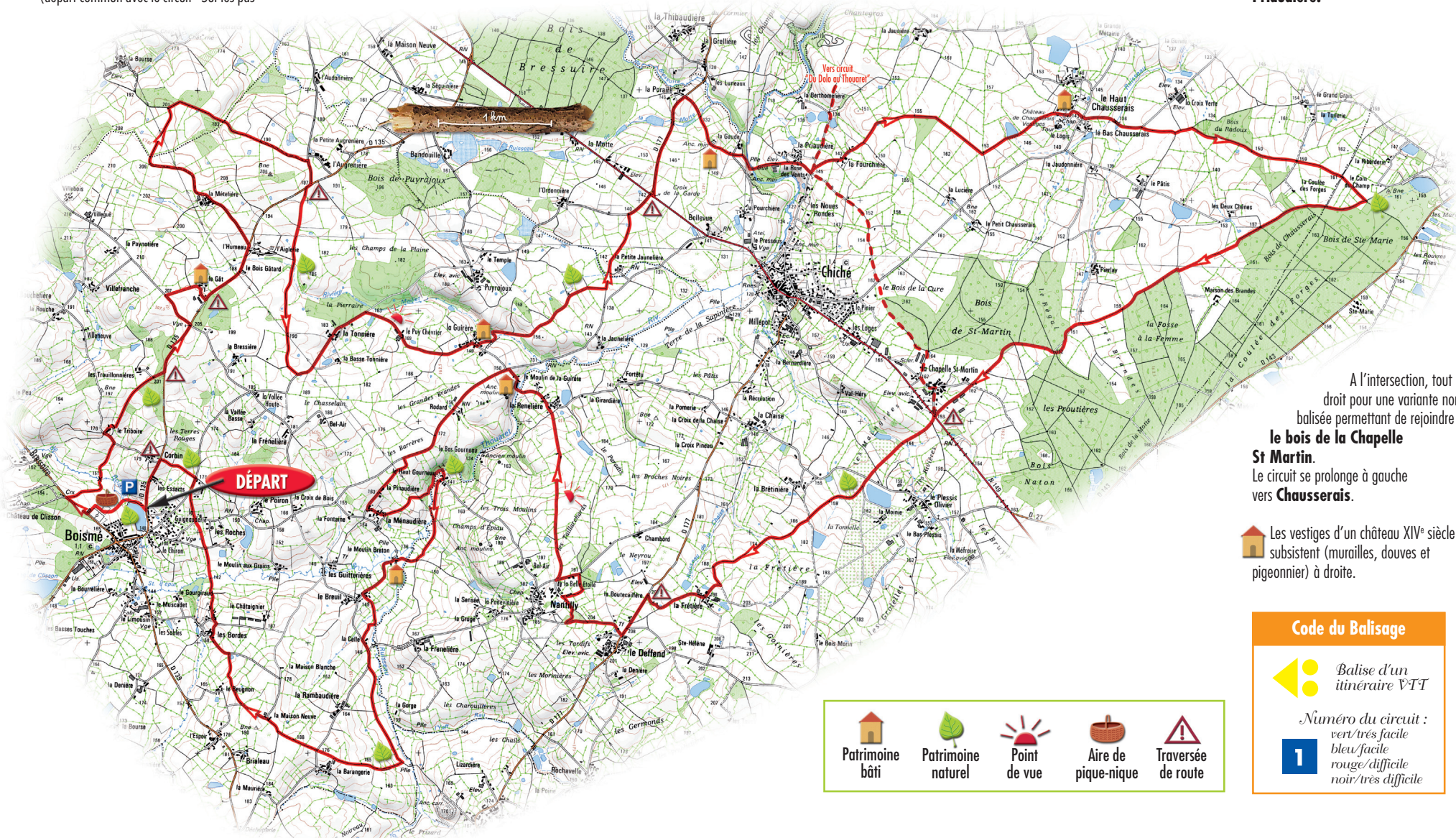
Patrimoine bâti

Patrimoine naturel

Point de vue

Aire de pique-nique

Traversée de route





Longer ensuite par le **bois Radoux** puis tout droit pour entrer sur la commune de **Boussais** et **les landes de L'Hopiteau** (zone protégée seulement accessible aux piétons).

Prendre à droite, une succession de bois : **Bois de Sainte-Marie, bois de Chausserais et bois de St-Martin**.



Recouper prudemment la N 149 pour rejoindre les vergers.



Aux **vergers de la Moinie** joli coup d'œil au mois de mai avec les pommiers en fleurs.

Tout droit à l'intersection, et à droite pour le chemin bosselé puis herbeux qui permet de rejoindre **la Fretièrre** et **le Deffend**, altitude : 208 m.



Restez vigilant en empruntant la D177 jusqu'au **Deffend**.

En direction de **Nantilly**, bifurquer à droite au bois de sapins et reprendre le chemin de pierre sur la droite pour une grande descente jusqu'au moulin de la Guirère, altitude 132 m.



Point de vue sur le paysage du bocage et **Chiché**.

A noter, **le moulin à eau de la Guirère** et son corps de bâtiment. Existence à l'origine de deux moulins à eau ; construits en 1847, ils fonctionnèrent jusqu'en 1932.



Plus loin sur la gauche deux moulins à vent, bâtis vers 1811, veillent sur la campagne et les villages de **Rodard** et de **La Ménaudière** (retour commun avec le circuit "Sur les pas de St-Mérault" en sens inverse).



Au Haut Gourneau, passage remarquable dans cette vallée confinée entre des roches granitiques et le **Thouaret** qu'enjambe une jolie passerelle.



A suivre le **Moulin Breton** et son écluse, à gauche la **Celle**, puis le **chemin du Prizard**.



Avant le gué, sur la gauche, **le charrau de la Barangerie**, chemin un peu ardu pour rejoindre la ferme de **la Barangerie**. Tout droit jusqu'à l'entrée du **chemin Bodet** sur la droite.

Arrivé aux Bordes, conserver à droite et bien suivre le fléchage pour récupérer **le chemin de Chenevin** (jadis voie de passage postal de Bressuire à Parthenay).



Après la passerelle en bois de **Chenevin**, rejoignez le lotissement de Bellevue et suivre le **petit sentier** très sympathique de sous-bois.



Attention à la traversée de la D 135 et à la descente vers le plan d'eau.

BOISMÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Boismé ;**

Cette commune de 1.200 habitants offre un site particulièrement boisé, au relief entrecoupé de la vallée du Thouaret et du Ruisseau de Boismé, et très riche en patrimoine bâti et en chemins de randonnée.

- **le plan d'eau ;**

- **le manoir du Gât ;**

- **la seigneurie de la Guirère ;**

- **le logis de Chausserais ;**

- **le moulin de la Guirère ;**

- **le site naturel du Haut-Gourneau ;**

- **les bois de Chausserais ;**

- **les landes de l'Hôpiteau.**

*Site naturel remarquable, les Communaux de l'Hôpiteau sont les témoins d'un milieu d'une grande richesse paysagère et écologique à présent rare en Poitou-Charentes : la **BRANDE**, dominée par le Bruyère à balais. Cet intérêt est renforcé par la présence de près de 300 mares issues d'une activité, importante à la fin du XIX^{ème} siècle, d'extraction d'argile pour la fabrication de briques et de tuiles (zone protégée seulement accessible aux piétons).*

Sur la rivière le Thouaret six moulins à eau étaient autrefois en fonctionnement. Un seul subsiste le moulin des Guitténères. A la même époque on comptait la présence de six moulins à vent.

Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.

Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.



• **Comité Départemental
du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres**
www.codep-cyclo79.fr
Tél. 09 53 70 62 08

• **Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres**
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général
des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions
de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

Tél. 05 49 06 77 65

BOISMÉ



La balade du Gourneau

*Un site remarquable par ses
affleurements de roches
granitiques, dans un écrin de
verdure, de roches et d'eau.*

Accès : 8 kms au sud de Bressuire
par la D139 ou la D135
par la Chapelle-St-Laurent

Départ : plan d'eau, D135

Distance : 46 ou 38 km

Durée : 3 h 30

Niveau : bleu

Balisage : jaune

Rando VTT
en Deux-Sèvres